

## DEC211987DRH

### Décision portant nomination de Madame Aurélie DE SOUSA aux fonctions de chargée de mission

#### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Madame Aurélie DE SOUSA, Ingénieure de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, Déléguée Régionale Adjointe à la délégation Rhône Auvergne du CNRS est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la direction déléguée aux cadres supérieurs, du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022.

Sa mission a pour objet l'accompagnement des parcours des responsables administratifs (RA) de laboratoire

##### Article 2

Du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, Madame Aurélie DE SOUSA, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône Auvergne du CNRS

##### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

25/05/21

Le Président-directeur général  
Antoine Petit